



Étiquette

IMMEUBLE N° IM LOCAL N° LOC

Observations DR

1 Année d'achèvement de l'immeuble

- Avant 1915	1
- de 1915 à 1948	2
- de 1949 à 1967	3
- de 1968 à 1974	4
- de 1975 à 1981	5
- de 1982 à mars 1990	6
- postérieure à mars 1990	7

2 derniers chiffres de l'année d'achèvement. AAI 1 AAI 2

2 Numéro de l'enquêteur

3 Le logement (local, immeuble) doit-il être enquêté ?

- 1 - Oui
- 2 - Non, immeuble neuf trouvé dans une aire et construit sur permis de 10 logements et plus. Indiquer le nombre de logements neufs du permis. → passer logement suivant
- 3 - Non, ménage collectif. Indiquer sa catégorie. → passer logement suivant

4 Y a-t-il un changement dans la situation du logement (ou du local) par rapport à la base de sondage ou à la précédente enquête (voir code MVL page 4).

Si MVL = 0, 5, 9 numéro du local ou logement en relation (éventuel dans le cas du 0)

MVL = 0, 6 à 9 → passer logement suivant.

5 Type d'immeuble (voir code TH page 4).

6 Catégorie de logement (voir code CL page 4). CL = 2 à 4 → passer logement suivant

7 Résultat de l'interview (voir code RI page 4). RI = 2 à 5 → passer logement suivant

8 Statut d'occupation du logement (voir code SO page 4)

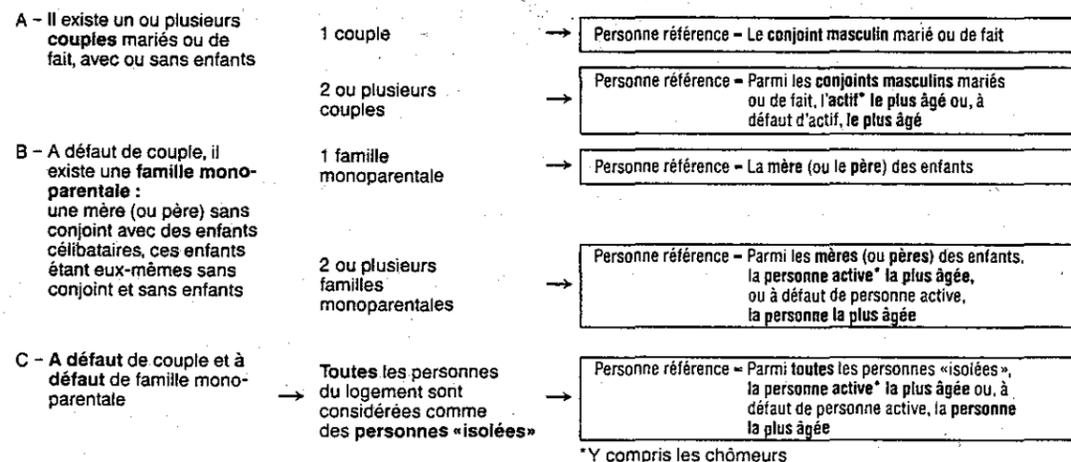
9 Nombre de pièces d'habitation de ce logement (non compris la cuisine, y compris les locaux rattachés)

1 <sup>re</sup> enquête dans l'aire (19 )	2 <sup>e</sup> enquête dans l'aire (19 )	3 <sup>e</sup> enquête dans l'aire (19 )
NENQ 1	NENQ 2	NENQ 3
CHP 1	CHP 2	CHP 3
LN 1	LN 2	LN 3
MVL 1	MVL 2	MVL 3
RIM LOC 1	RIM LOC 2	RIM LOC 3
TH 1	TH 2	TH 3
CL 1	CL 2	CL 3
RI 1 RR 1	RI 2 RR 2	RI 3 RR 3
SO 1	SO 2	SO 3
PIECES 1	PIECES 2	PIECES 3

OBSERVATIONS POUR L'ENQUÊTE		
19 . . .	19 . . .	19 . . .
Enquête réalisée le : par :	Enquête réalisée le : par :	Enquête réalisée le : par :



## DÉTERMINATION DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DANS LE LOGEMENT



### Cas particuliers :

- Les salariés logés chez l'employeur, même s'ils constituent un couple ou une famille monoparentale, ne seront jamais retenus comme personnes de référence. Choisir la personne de référence parmi le(s) autre(s) couple(s) ou autre(s) famille(s) monoparentale(s) ou autre(s) personne(s) «isolée(s)» du ménage.
- L'ascendant (grand-père ou grand-mère) sans conjoint élevant seul des petits-enfants ne constitue pas une famille monoparentale. Dans ce cas, l'ascendant et ses petits-enfants seront assimilés à des «isolés».
- En aucun cas, un enfant de moins de 15 ans ne peut être retenu comme personne de référence.

## 4 MVL - Mouvement du logement (ou du local) l'année d'enquête, par rapport à la base de sondage ou par rapport à l'année précédente

**Sans changement**

0 - Local → s'il s'agit d'un local annexe, préciser à quel logement il est rattaché  
1 - Logement

---

**Avec changement**

Logement "en plus" l'année d'enquête	Logement "en moins" l'année d'enquête
2. Logement neuf 3. Logement oublié 4. Logement issu de la transformation d'un local ⑤ Logement résultant d'un éclatement ↓ Préciser le numéro du logement principal, celui dont le numéro est maintenu et auquel il était antérieurement rattaché	6. Logement détruit 7. Logement enquêté à tort auparavant (hors des limites de l'aire) 8. Logement ayant perdu son usage d'habitation ⑥ Logement disparu par fusion ↓ Préciser le numéro du logement avec lequel il a fusionné

## 5 TH - Type d'immeuble

- 1 - Ferme
- 2 - Hôtel, pension de famille, garni
- 3 - Construction provisoire, habitation de fortune
- 4 - Maison individuelle (1 logement)
- 5 - Maison ou immeuble comportant plusieurs logements entièrement ou principalement à usage d'habitation
- 6 - Immeuble principalement à usage industriel, commercial ou administratif comportant au moins un logement à usage d'habitation (usine, atelier, immeuble de bureaux, magasin, école, collège, hôpital, mairie, gare, bureau de poste, stade, etc.)

## 6 CL - Catégorie de logement

- 1 - Résidence principale (logement ou pièce indépendante où le ménage demeure la plus grande partie de l'année)
- 2 - Logement ou pièce indépendante utilisé occasionnellement
- 3 - Résidence secondaire ou logement loué (ou à louer) pour les loisirs ou les vacances
- 4 - Logement vacant (sans occupant, disponible ou non pour la vente ou la location)

## 7 RI - Résultat de l'interview

- 1 - Interview acceptée
- 2 - Ménage contacté: enquête impossible à réaliser
- 3 - Ménage contacté: refus
- 4 - Ménage présent; impossible à joindre
- 5 - Absent de longue durée

## 8 SO - Statut d'occupation du logement

- 1 - Accédant à la propriété (le ménage doit encore effectuer au moins un remboursement d'un prêt contracté pour l'achat de son logement)
- 2 - Propriétaire (non accédant) du logement, ou de la maison où se trouve le logement
- 3 - Locataire d'un logement HLM
- 4 - Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM
- 5 - Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel
- 6 - Logé gratuitement par des parents, des amis ou l'employeur (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager, etc.)



Visa n° 93A003 EC du Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget (INSEE) valable pour les données de l'année 1993.

Enquête statistique obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une peine d'amende.

Questionnaire confidentiel destiné à l'INSEE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit d'accès peut être exercé pendant le délai où ces informations sont gardées sous forme nominative auprès des Directions Régionales de l'INSEE

Bulletin à ouvrir pour toutes les personnes de 15 ans ou plus (c'est-à-dire nées en 1978 ou avant).

Nom de l'enquêteur : \_\_\_\_\_

Date d'enquête :  jour JJ  mois MM 1993

## 1 À REPORTER DE LA FEUILLE DE LOCAL

RG TECH STTSECH A SA CLE  
IM LOC

N° Individuel  NOI

Prénom

Sexe

1. Masc
2. Fem

S

Date de naissance

Mois

Année

NAIM

1 NAIM



• 1<sup>RE</sup> ENQUÊTE DANS L'AIRE : COCHER PARTIES C2, C3, E ET F   
 puis → Q. 2  
 • 2<sup>E</sup> OU 3<sup>E</sup> ENQUÊTE → Q. 1

01

A remplir directement par l'enquêteur à partir du code MOB de la feuille de local  
 (Mouvement de l'individu par rapport à l'enquête précédente)

1
2

MOB — Cocher parties C2, C3, E et F

02

Quelle est l'occupation actuelle de M... ?

Travaille

- Exerce une profession, à son compte ou comme salarié, même à temps partiel. Aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré. Est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, etc.
  - Y compris congés de maladie, de maternité, congés annuels, dispenses d'activité, congés de conversion, etc...
  - Exclure les personnes au service national, en disponibilité, en pré-retraite, en invalidité.

1
---

— Cocher partie A   
 puis → Q.4

Ne travaille pas (ou plus) actuellement

- Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)
- Étudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré
- Militaire du contingent
- Retraité (ancien salarié) ou préretraité
- Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan, ancien commerçant...)
- Femme au foyer
- Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion et les personnes invalides).

2
3
4
5
6
7
8

— Cocher partie B

03

POUR CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS (OU PLUS) ACTUELLEMENT

a La semaine dernière, du lundi au dimanche, M... a-t-il cependant travaillé ?  
 Oui Non

- Ne fût-ce qu'une heure, ne fût-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel.
- Même une activité non rémunérée en aidant un membre de sa famille dans son travail, par exemple.
- Les activités désintéressées ne sont pas prises en compte.

1
2

AM — Cocher partie A

b DEPUIS MARS DE L'ANNÉE DERNIÈRE M... a-t-il exercé une activité professionnelle ?  
 Oui Non

- Exclure ici les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

1
2

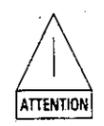
AAM — Cocher partie D   
 puis → Q.4

c SI NON, M... a-t-il déjà exercé une activité professionnelle même s'il y a longtemps ?  
 Oui Non

- Exclure ici les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

1
2

AA — Cocher partie D si MOB = 2 ou si 1<sup>re</sup> enquête dans l'aire.



POUR TOUS

• Pour les personnes de 75 ans ou plus, les questions Q.4 à Q.7 sont facultatives.

04

a M... cherche-t-il un emploi, une situation ?  
 (ou un autre emploi, s'il en a déjà un) Oui Non

1
2

RECHE — Cocher partie B   
 puis → Q.5

b SI NON, M... souhaiterait-il cependant travailler ?  
 (Classer sans objet les personnes déjà pourvues d'un emploi) Oui Non Sans objet

1
2
3

SOUH — Cocher partie B

05

M... a-t-il déjà trouvé un emploi (ou un autre emploi, s'il en a déjà un) qui commencera plus tard ?  
 Oui Non

1
2

ULT — Cocher partie B

06

a M... suit-il des études ou une formation ? (études initiales, formation post-scolaire ou permanente y compris dans le cadre de l'entreprise, apprentissage, stage de formation)  
 Oui Non

1
2

ET — Cocher partie C1

b DEPUIS MARS DE L'ANNÉE DERNIÈRE M... a-t-il obtenu un diplôme ?  
 Oui Non

1
2

ETM — Cocher partie C3

07

M... est-il inscrit actuellement à l'ANPE ?  
 Oui Non

10
20

OFFICD — Cocher partie B

SI OUI, quelle est la date de sa dernière inscription ?

Mois Année  
 INSCRM 19 INSCRA

**orientation des productions agricoles**

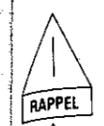
**exploitation avec une production principale**

1. Polyculture (culture de terres labourables)
2. Maraîchage ou horticulture
3. Vignes ou arbres fruitiers
4. Élevage d'herbivores (bovins, ovins...)
5. Élevage de granivores (porcs, volailles...)

**autres cas**

6. Polyculture - élevage
7. Élevage d'herbivores et de granivores
8. Autres

**A ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**



Partie à remplir pour toutes les personnes ayant une activité professionnelle (1 en Q.2) et pour toutes les personnes ayant travaillé durant la semaine de référence (1 en Q.3a). Décrire dans ce cas l'activité professionnelle de la semaine de référence.



Les questions A.1 à A.20 concernent l'activité principale.  
Les activités secondaires actuelles seront décrites aux questions A.21 et A.22.

**A1**

**a** Profession principale. Intitulé précis de profession.

.....

PCL

**b** SI M... EST AGENT DE L'ÉTAT, D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE, D'UN HÔPITAL PUBLIC, D'UN SERVICE PUBLIC (EDF, SNCF, etc), MILITAIRE DE CARRIÈRE, préciser sa classification : corps, grade, etc.

.....

GRADECL

**c** SI NÉCESSAIRE, éléments complémentaires précisant l'intitulé de profession.

.....

COMPCL

**d** SI M... EST OUVRIER AGRICOLE OU EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer l'orientation des productions agricoles (voir code ci-contre)

□  
OPA

SI M... EST EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer aussi la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha)

• Pour les exploitations «hors-sol» (superficie nulle ou très faible eu égard à l'importance de l'exploitation), se reporter à l'instruction aux enquêteurs.

□	□	□	□	□	□
SUPH			SUPA		
Hectares			Ares		

**A2**

M... aide-t-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale).

Oui, et c'est la profession principale de M. ....  
Non .....

→ SI OUI, numéro individuel de la personne aidée

• Indiquer 00 si cette personne n'habite pas ou n'habite plus le même logement.

□  
\*

□	1	→ A.3
□	2	
AIDFAM		
□	□	→ A.8
NAID		

**A3**

**a** M... exerce-t-il sa profession :

1. A son compte (agriculteur, artisan, commerçant, industriel, profession libérale, gérant majoritaire de SARL, gérant libre ou en location gérance, etc) .....
2. Comme salarié .....

□	1	→ A.4
□	2	
ST		

**b** M... est-il :

1. Salarié mais chef de son entreprise .....
2. Salarié de l'État ou des collectivités locales .....
3. Autre salarié .....

□	1	→ A.5
□	2	
□	3	
CHPUB		

**A4**

M... EST ÉTABLI A SON COMPTE, OU SALARIÉ MAIS CHEF DE SA PROPRE ENTREPRISE :

**a** **Emploie-t-il des salariés ? Combien ?**

• Ne pas compter les apprentis ni les gens de maison ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

1. Aucun salarié
2. 1 ou 2 salariés
3. 3 à 9 salariés
4. 10 salariés et plus

1
2
3
4

NSE

**b** **Quel est son statut juridique ?**

1. Salarié de sa propre entreprise
2. Gérant majoritaire de SARL, gérant libre
3. Associé(e) ou coexploitant(e)
4. Collaborateur non salarié d'une entreprise
5. Autre indépendant ou chef d'entreprise individuelle

1
2
3
4
5

INDEP

→ A.8

POUR LES SALARIÉS (sauf les salariés chefs de leur propre entreprise).

POUR LES SALARIÉS

Quelle est la position professionnelle de l'emploi actuel de M... ?

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé (OS1, OS2, OS3, etc)
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, OQ, etc)
3. Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale
4. Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
5. Technicien, dessinateur, VRP (non cadre)
6. Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et autre personnel de catégorie B de la fonction publique
7. Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
8. Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique
9. Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique
0. Autre cas : Préciser (coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, etc)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

Q

POUR LES SALARIÉS Quelle est la fonction principale de M... ?

1. Production, fabrication, chantiers
2. Installation, entretien, réglage, réparation
3. Nettoyage, gardiennage, travail ménager
4. Manutention, magasinage, transports
5. Guichet, saisie, standard, secrétariat
6. Gestion, comptabilité, fonctions administratives
7. Commerce, vente, technico-commercial
8. Recherche, études, méthodes, informatique
9. Directeur général ou un des ses adjoints directs
0. Enseignement, santé, information, autre-cas : Préciser

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

FONCT

FONCTPR

**A7**

POUR LES SALARIÉS

**a** M... est-il intérimaire ? (Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire) Oui

Non

1
2

INTERIM

→ A.7b

Si OUI, durée totale de sa mission actuelle :

Au choix { En mois  
En semaines

--

DUINTM

--

DUINTS

- Inscrire 00 si M... est inemployé actuellement, mais doit être très prochainement envoyé en mission.
- Inscrire 01 pour les missions d'une semaine ou moins.

Et par quelle entreprise d'intérim M... a-t-il été placé ?

Nom (ou raison sociale) :

Adresse :

→ A.8

**b** **M... est-il :**

1. Salarié d'un parent qui travaille à son compte
2. Travailleur à domicile (pour le compte d'une entreprise)
3. Ni l'un ni l'autre

1
2
3

STAT

**c** **M... est-il « stagiaire de la formation professionnelle » ou bénéficiaire d'un contrat d'aide à l'emploi (CES, contrat d'adaptation, etc.)**

- Non compris les apprentis (classés ci-dessous en **d**)
- Y compris stage d'insertion, de conversion, ou stage destiné aux chômeurs de longue durée
- Non compris les formations d'entreprise

Oui  
Non

1
2

STJ

→ A.7d

Nature du stage ou du contrat (voir carte) :

--

--

STAGE

Durée totale prévue :

Au choix { En mois  
En semaines

--

DUSTAGEN

--

DUSTAGES

→ A.8

**d** **M... est-il :**

1. Apprenti sous contrat
2. En période d'essai
3. En stage d'entrée dans la profession (avocat stagiaire, expert-comptable stagiaire, etc)
4. Aucune de ces situations

1
2
3
4

DEB

→ A.8

**e** **M... a-t-il un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat saisonnier ?**

1. Un contrat saisonnier
2. Un autre contrat de travail à durée déterminée
3. Ni l'un ni l'autre

Durée totale prévue du contrat :

Au choix { En mois  
En semaines

1
2
3

DET

→ A.7f

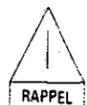
--

DUDETM

--

DUDETS

167



RAPPEL

**A5****A6**

f SI M... EST SALARIÉ DE L'ÉTAT, D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE (réponse 2 en A.3b), quel est son statut ?

1. Fonctionnaire ou agent titulaire
2. Fonctionnaire stagiaire, fonctionnaire-élève  
Agent de l'État ou d'une collectivité locale non titulaire :
3. Contractuel (sans limitation de durée)
4. Contractuel (pour une durée limitée), auxiliaire, vacataire, pigiste
5. Autre salarié de l'État ou d'une collectivité locale : Préciser

1
2
3
4
5

TIT

.....

TITPR

POUR TOUTES LES PERSONNES RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A.

**ÉTABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc... que M... dirige s'il est établi à son compte. ÉTABLISSEMENT qui emploie M... s'il est salarié ou s'il aide un membre de sa famille dans son travail.**

- ATTENTION : ne pas confondre cet établissement avec le siège social de l'entreprise ou de la société, sauf dans quelques cas particuliers : chantiers de travaux publics par exemple.
- Pour les intérimaires, établissement dans lequel s'effectue la mission.

a Raison sociale, sigle, enseigne commerciale, nom :

- S'il s'agit du nom d'un exploitant individuel, indiquer M, Mme, Mlle

.....

NOMETA

- POUR CEUX QUI TRAVAILLENT HORS DE FRANCE, PAYS (voir code pays page 22)
- POUR CEUX QUI SONT AGRICULTEURS OU DANS LES SERVICES DOMESTIQUES (femme de ménage, nourrice,...)
- SINON, INDIQUER L'ADRESSE PRÉCISE DE L'ÉTABLISSEMENT

..... → A.8d

PETA

→ A.8d

→ A.8b

b Département

.....

DEPETA

Commune

.....

COMETA

- Les renseignements qui ne trouvent pas place dans le cadre «voie» seront indiqués dessous en complément d'adresse

N° ..... bis ou ter ..... Type de voie .....

NUM

BIS

(rue, impasse, boulevard, etc...)

TVOIE

Nom de la voie (indiquer absolument le dernier mot sans l'abréger)

.....

VOIE

Complément d'adresse : (éventuel)

.....

ADCOMP

c • POUR LES PERSONNES DÉJÀ ENQUÊTÉES, si l'adresse est la même que celle de l'année précédente, cocher

1 → A.8d

ADID

- POUR LES PERSONNES NON ENQUÊTÉES L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (1<sup>re</sup> enquête dans l'aire ou MOB = 2), indiquer éventuellement le numéro SIRET

.....

SIRETE

d Activité de cet établissement

.....

ACTCL

e A quelle date M... a-t-il commencé à travailler pour L'ENTREPRISE (la société) qui l'emploie (ou qu'il dirige) actuellement ?

Mois Année  
19 .....

ANCM

ANCA

- POUR CEUX QUI ONT COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR CETTE ENTREPRISE IL Y A UN AN OU PLUS → A.10
- POUR CEUX QUI ONT COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR CETTE ENTREPRISE IL Y A MOINS D'UN AN (d'après la réponse à la question précédente A.8e) → A.9

FILTRE

A 9 a Comment M... a-t-il trouvé cet emploi ?

1. Par une démarche personnelle auprès de l'entreprise
2. Par sa famille
3. Par relations personnelles
4. En passant un concours ou un examen
5. En répondant à une annonce ou en en faisant passer une (journaux, tableaux)
6. Par l'ANPE, un autre organisme de placement
7. Par son école, un organisme où il a suivi une formation
8. A été contacté par un employeur
9. S'est mis à son compte
0. Par un autre moyen

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

TREMB

b Avant d'occuper cet emploi M... avait-il déjà travaillé pour la même entreprise ?

1. Oui, comme salarié placé par une entreprise de travail temporaire
2. Oui, comme apprenti
3. Oui, dans le cadre d'un TUC, SIVP ou autre stage rémunéré
4. Oui, dans le cadre d'une formation en alternance
5. Oui, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée
6. Oui, dans un autre cadre
7. Non (a été embauché directement, a créé son entreprise,...)

1
2
3
4
5
6
7

AVEMB

POUR TOUTES LES PERSONNES RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A.

A 10

A remplir directement par l'enquêteur, d'après les réponses aux questions précédentes, ou en demandant un complément d'information.

Cocher la case se rapportant à la situation de M...

10. M... a une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail, congé de maternité, de maladie)  
M... n'a pas d'activité professionnelle effective car il est :
20. En arrêt de travail de plus d'un an (longue maladie, accident)
21. Elève-fonctionnaire
22. Stagiaire en formation (FPA, stage de préparation à l'emploi, stage FNE ou modulaire pour chômeur de longue durée...)
23. En dispense d'activité ou en congé de conversion

10
20
21
22
23

AHD

A 11

Dans sa profession principale, M... travaille-t-il :

1. A temps complet
2. A temps partiel

1
2

TP



A 8

FILTRE



**A12**

POUR CEUX QUI ONT UN EMPLOI A TEMPS PARTIEL (2 en A.11)

- a** Actuellement, M... souhaite-t-il travailler davantage ?  
 Oui, à temps plein .....  
 Oui, sans aller jusqu'au temps plein .....  
 Non .....
- b** Est-il actuellement disponible pour travailler davantage ?  
 Oui .....  
 Non .....

1
2
3

STPL

1
2

DISPPL

--

HH

**A13**

Quel nombre d'heures de travail M... effectue-t-il habituellement par semaine ?

• Si M... déclare ne pas avoir de durée habituelle de travail, mettre SP.

**A14**

Les horaires de travail de M... sont-ils :

1. Les mêmes tous les jours .....
2. Alternants : 2 x 8, 3 x 8, équipes, brigades, etc. ....
3. Variables d'un jour à l'autre .....

1
2
3

HORAIRE

**A15**

M... travaille-t-il de nuit ? (entre 0 h et 5 h)

1. Habituellement .....
2. Certaines nuits seulement .....
3. Jamais .....

1
2
3

NUIT

**A16**

M... travaille-t-il le dimanche ? (entre 0 h et 24 h)

1. Habituellement .....
2. Certains dimanches seulement .....
3. Jamais .....

1
2
3

DIMANCHE

**A17**

M... travaille-t-il le samedi ? (entre 0 h et 24 h)

1. Habituellement .....
2. Certains samedis seulement .....
3. Jamais .....

1
2
3

SAMEDI

**A18**

La semaine dernière (du lundi au dimanche) combien d'heures de travail M... a-t-il réellement accompli dans sa profession principale ?

Nombre d'heures (y compris les heures supplémentaires réellement accomplies, non compris les heures payées mais non accomplies, les temps de trajet domicile-lieu de travail, les pauses-repas, les heures perdues pour cause de maladie, congé, chômage,...)

- Si M... n'a pas du tout travaillé la semaine dernière, inscrire 00.
- Pour certaines professions, (marins en mer, nourrices, concierges, gendarmes, pompiers, prêtres...), pour les heures passées en formation, se reporter à l'instruction aux enquêteurs.

--

HT

*
---

- POUR CEUX QUI N'ONT PAS TRAVAILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE (ayant indiqué 00 en A.18) → A.19a
- POUR CEUX DONT LE NOMBRE D'HEURES EFFECTUÉ LA SEMAINE DERNIÈRE EST LE NOMBRE D'HEURES HABITUEL (indiqué en A.13) → A.20
- POUR CEUX DONT LE NOMBRE D'HEURES EFFECTUÉ LA SEMAINE DERNIÈRE EST PLUS FAIBLE QUE LE NOMBRE D'HEURES HABITUEL → A.19a
- POUR CEUX DONT LE NOMBRE D'HEURES EFFECTUÉ LA SEMAINE DERNIÈRE EST PLUS ÉLEVÉ QUE LE NOMBRE D'HEURES HABITUEL → A.19b
- POUR CEUX QUI N'ONT PAS DE DURÉE HABITUELLE DU TRAVAIL (ayant indiqué SP en A.13) → A.20



**A19**

POUR CEUX QUI N'ONT PAS TRAVAILLÉ LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE.  
 POUR CEUX QUI N'ONT PAS TRAVAILLÉ COMME D'HABITUDE.

- a** Pourquoi M... a-t-il effectué moins d'heures que d'habitude ?
1. Congé annuel, congé ou absence pour convenances personnelles, jour férié, pont, récupération .....
  2. Congé de maternité, diminution d'horaire liée à la grossesse .....
  3. Maladie, accident (un an ou moins) .....
  4. Mauvais temps, réduction saisonnière d'activité, ralentissement des affaires .....
  5. Chômage partiel .....
  6. Conflit du travail (grève, lock-out) .....
  7. Début d'emploi, cessation d'emploi, retraite progressive .....
  8. Horaire régulier sur une base autre que la semaine (travail en équipes, roulants SNCF) mais nombre d'heures variable d'une semaine à l'autre .....
  9. Durée hebdomadaire du travail irrégulière, horaires mobiles, activités intermittentes .....
  0. Participation à une activité de formation .....

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

OHTM

→ A.20

- b** Pourquoi M... a-t-il effectué plus d'heures que d'habitude ?
1. Récupération (d'un pont ou d'une réduction d'activité) .....
  2. Horaire régulier sur une base autre que la semaine (travail en équipes, roulants SNCF) mais nombre d'heures variable d'une semaine à l'autre .....
  3. Durée hebdomadaire du travail irrégulière, horaires mobiles, activités intermittentes .....
  4. Augmentation d'activité de l'établissement .....
  5. Heures supplémentaires personnelles .....
  6. Participation à une activité de formation .....

1
2
3
4
5
6

OHTP

**A20**

POUR LES SALARIÉS

- a** Quel salaire mensuel net M... tire-t-il de sa profession principale ? Y compris les compléments versés mensuellement en francs .....

- Le mois dernier, ou le dernier mois régulier d'activité.
- Exclure les prestations non liées au salaire, allocations familiales par exemple.
- Si M... ne peut pas (ou ne veut pas) répondre  
Tendre la carte et inscrire la lettre  
(Inscrire X si M... refuse de répondre et W si M... ne sait pas).

--

SALFR

--

SALTR

- b** M... touche-t-il en plus de son salaire mensuel lié à sa profession principale des compléments non mensuels, prime annuelle, 13<sup>e</sup> mois, etc. ? Payés en une ou plusieurs fois

- Oui .....  
 Non .....

1
2

PRIME

→ A.21

- Ne pas retenir les compléments distribués sous forme d'actions ou de fonds bloqués, non disponibles immédiatement.

- c** SI OUI, quelle est leur valeur totale, pour l'année ?

- Au choix { en francs .....
- { en mois de salaire net courant .....

--

PRIMFR

--

PRIMM

- Si M... ne peut pas (ou ne veut pas) répondre  
Tendre la carte et inscrire la lettre  
(Inscrire X si M... refuse de répondre et W si M... ne sait pas).

*
---

PRIMTR



**A 21**

**En plus de son activité principale, M... exerce-t-il une autre activité professionnelle ?**

Oui, aide apportée à un membre de sa famille dans l'exercice d'une activité non salariée

Oui, autre activité

Non

• Les activités désintéressées ne sont pas prises en compte.

1
2
3

SEC

Part. suiv. cochée

**A 22**

SI OUI :

**a Dans quel domaine ?**

1. Agriculture, jardinage, travaux des champs
2. Bâtiment, plomberie, peinture, électricité, menuiserie
3. Mécanique, travail des métaux, réparation autos
4. Cours, leçons, enseignement, traduction, informatique
5. Secrétariat, comptabilité, accueil
6. Commerce, transports, déménagement
7. Hôtellerie, restauration
8. Ménages, nettoyage, repassage, garde d'enfants, de malades ou de personnes âgées
9. Vie associative, collectivités locales, animation, arts, spectacles
0. Autres

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

DOMSEC

**b S'agit-il d'une activité ?**

1. Régulière à longueur d'année
2. Saisonnière
3. Occasionnelle
4. Exceptionnelle

1
2
3
4

REGSEC

**c Combien d'heures M... a-t-il consacré à cette activité la semaine dernière ? (du lundi au dimanche)**

--

HHSEC

**d Précisez en clair la profession exercée à titre secondaire...**

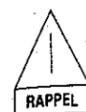
CSSECCL

**e ... ainsi que l'activité économique**

NAPSECCL

Part. suiv. cochée

**B RECHERCHE D'UN EMPLOI**



A remplir pour ceux qui se sont déclarés chômeurs (2 en Q.2), ceux qui recherchent un emploi ou un autre emploi (1 en Q.4a) ou sont inscrits à l'ANPE (10 en Q.7) ou ont trouvé un autre emploi qui va commencer plus tard (1 en Q.5), ainsi que pour ceux qui, bien que ne cherchant pas d'emploi, souhaiteraient cependant travailler (1 en Q.4b).



- POUR CEUX QUI ONT UN EMPLOI (partie A remplie) ET QUI EN CHERCHENT UN AUTRE. → B.1
- POUR LES AUTRES → B.2

**B 1**

**Pourquoi M... cherche-t-il un autre emploi ?**

1. Il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi actuel
2. M... désire trouver un emploi correspondant mieux à sa qualification ou à sa formation
3. M... désire trouver un emploi mieux payé
4. M... désire trouver un emploi plus proche de son domicile
5. M... désire trouver un emploi mieux adapté pour des raisons de santé
6. M... désire trouver des conditions de travail (horaires, pénibilité) meilleures
7. M... désire trouver un emploi dans une autre région
8. M... cherche à travailler plus (seconde activité ou emploi à durée de travail plus longue)
9. Autre circonstance : Préciser

1
2
3
4
5
6
7
8
9

CREACT

Filtre suivant



CREACTPR

**B 2**

**A la suite de quelle circonstance M... est-il sans emploi actuellement ?**

**Selon le cas :**

- est au chômage
- recherche un emploi
- est inscrit à l'ANPE
- souhaite travailler
- a un emploi qui commencera plus tard

01. A terminé (ou termine) ses études
02. A terminé (ou termine) son service national
03. A terminé un stage
04. A quitté ou perdu un emploi d'intérim
05. A quitté ou perdu un emploi à durée limitée
06. A quitté ou perdu un emploi occasionnel
07. A perdu son emploi : licenciement collectif ou suppression d'emploi
08. A perdu son emploi : licenciement individuel
09. A démissionné, y compris pour suivre ou se rapprocher de son conjoint, pour d'autres raisons familiales ou pour raison de santé
10. A pris sa retraite
11. Avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc)
12. N'avait jamais travaillé
13. Autre cas : Préciser

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13

CRE

CREPR



• POUR TOUS CEUX QUI N'ONT PAS TROUVÉ UN EMPLOI QUI COMMENCERA PLUS TARD → B.6  
 • POUR TOUS CEUX QUI ONT TROUVÉ UN EMPLOI QUI COMMENCERA PLUS TARD (1 en Q.5) → B.3 à B.5

**B 3****a Nature de l'emploi ultérieur :****M. a-t-il trouvé :**

1. Une situation à son compte ou comme aide d'un membre de sa famille dans son travail
2. Un emploi salarié de l'Etat ou des collectivités locales
3. Un autre emploi salarié

1
2
3

REULT

**b M... a-t-il trouvé :**

1. Un emploi pour une durée limitée ou un emploi saisonnier
2. Un emploi permanent

1
2

ROCLT

**c M... a-t-il trouvé un emploi :**

1. A temps complet
2. A temps partiel

1
2

NERULT

**d Profession trouvée (et qualification) :**

CSULTCL

**B 4****A quelle date M... va-t-il commencer dans son futur emploi ?****A quelle date M... a-t-il trouvé cet emploi ?****Depuis quelle date M... avait-il cherché ?**

• Si M... ne sait pas, inscrire SP dans la ou les cases correspondantes.

Mois	Année
DEBULTM	19 DEBULTA
DTRULTM	19 DTRULTA
CHULTM	19 CHULTA

\*

**B 5****a Comment M... a-t-il trouvé cet emploi ?**

1. Par une démarche personnelle auprès de l'entreprise
2. Par sa famille
3. Par relations personnelles
4. En passant un concours ou un examen
5. En répondant à une annonce ou en en faisant passer une (journaux, tableaux)
6. Par l'ANPE, un autre organisme de placement
7. Par son école, un organisme où il a suivi une formation
8. A été contacté par un employeur
9. S'est mis à son compte
0. Par un autre moyen

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

TRULT

**b Avant de trouver cet emploi, M... avait-il déjà travaillé (ou travaillait-il) pour la même entreprise ?**

1. Oui, comme salarié placé par une entreprise de travail temporaire
2. Oui, comme apprenti
3. Oui, dans le cadre d'un TUC, SIVP ou autre stage rémunéré
4. Oui, dans le cadre d'une formation en alternance
5. Oui, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée
6. Oui, dans un autre cadre
7. Non

1
2
3
4
5
6
7

AVULT



POUR TOUS CEUX QUI RÉPONDENT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE B

**B 6****Quelle est la situation de M... ?**

1. M... a un emploi et n'en cherche pas d'autre
2. M... a trouvé un emploi pour plus tard et ne cherche plus
3. M... n'a pas commencé ses recherches (ou n'a jamais cherché d'emploi)
4. M... ne cherche plus d'emploi
5. M... cherche actuellement un emploi (ou un autre emploi), une situation

1
2
3
4
5

→ B.11

→ B.8

DRE1

**B 7****Quelle est la principale raison pour laquelle M... ne recherche pas d'emploi ?**

01. Se juge trop jeune ou trop âgé pour les employeurs
02. Pense ne pas avoir l'instruction, la formation, les qualifications ou l'expérience requises
03. A des problèmes de santé
04. Se heurte à d'autres difficultés personnelles (discrimination, préjugés raciaux, sexistes, difficultés linguistiques, casier judiciaire)
05. Ne sait pas comment chercher
06. Pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible à proximité
07. Pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans son domaine de compétence
08. N'a pas le droit (préretraité,...)
09. N'est pas disponible actuellement (raisons familiales, service national,...)
10. Attend le résultat de démarches antérieures (concours, test, entretien, dispositions pour s'établir à son compte,...)
11. Ne souhaite pas commencer ses recherches immédiatement
12. Ne souhaite pas reprendre un emploi (pour le moment, ou définitivement)
13. Autre raison : Préciser

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13

→ B.11

DEC

DECPR



POUR CEUX QUI CHERCHENT ACTUELLEMENT UN EMPLOI

**B 8****Depuis combien de temps M... cherche-t-il un emploi ou un autre emploi ?**

Nombre de mois

• Si M... cherche depuis moins d'un mois, indiquer 00

• Si M... ne peut préciser le nombre de mois depuis lequel il cherche un emploi, tenter de le classer dans la grille ci-dessous.

1. 1 mois à moins de 3 mois
2. 3 mois à moins de 6 mois
3. 6 mois à moins de 1 an
4. 1 an à moins de 1 an et demi
5. 1 an et demi à moins de 2 ans
6. 2 ans à moins de 3 ans
7. 3 ans et plus

--

DREM

1
2
3
4
5
6
7

DRE2

**B 9**

**Nature de l'emploi recherché.**

- a M... cherche-t-il :**
1. Un emploi salarié .....
  2. Une situation à son compte .....
  3. Indifféremment l'un ou l'autre .....

1
2
3

RE

- b M... cherche-t-il un emploi :**
1. A temps complet (à l'exclusion du temps partiel) .....
  2. A temps complet, mais à défaut accepterait à temps partiel .....
  3. A temps partiel, mais à défaut accepterait à temps complet .....
  4. A temps partiel (à l'exclusion du temps complet) .....

1
2
3
4

NER

- c M... cherche-t-il :**
1. Un emploi permanent (à l'exclusion d'un emploi à durée limitée) .....
  2. Un emploi permanent, mais à défaut accepterait un emploi à durée limitée .....
  3. Un emploi pour une durée limitée, mais à défaut accepterait un emploi permanent .....
  4. Un emploi pour une durée limitée (à l'exclusion d'un emploi permanent) .....

1
2
3
4

ROC

- d Profession (et qualification) cherchée :**
1. Cherche une profession précise : indiquer laquelle .....
  2. Cherche plusieurs professions : indiquer la principale .....
  3. Cherche dans une gamme large d'emplois : indiquer des précisions éventuelles .....
  4. Cherche n'importe quoi : indiquer des précisions éventuelles .....

1
2
3
4

CHER

CSRECHCL

**B 10**

**DEPUIS UN MOIS M... a-t-il fait des démarches pour trouver un emploi ?**

Oui .....  
Non .....

1
2

B.10b

MRE

- a SI OUI, lesquelles ?** (Plusieurs démarches simultanées sont possibles ; cocher toutes les réponses positives).

1. A fait une démarche directe auprès d'un employeur .....
2. A fait passer une annonce (dans un journal ou sur un tableau d'affichage) .....
3. A répondu à une offre d'emploi (publiée dans un journal ou sur un tableau d'affichage) .....
4. A passé (au cours du mois) un concours de recrutement .....
5. A passé (au cours du mois) un test, un entretien, une sélection pour un emploi .....
6. A pris des dispositions pour s'établir à son compte .....
7. S'est inscrit (ou est resté inscrit) dans une agence de travail temporaire .....
8. S'est inscrit (ou est resté inscrit) à l'ANPE .....
9. A fait d'autres démarches directes à l'ANPE (visite, consultation de tableau, participation à des actions menées par l'ANPE) .....
10. A cherché par relations personnelles .....
11. A lu des annonces publiées dans un journal .....
12. A utilisé d'autres modes de recherche : Préciser .....

1
---

MRE 1

2
---

MRE 2

3
---

MRE 3

4
---

MRE 4

5
---

MRE 5

6
---

MRE 6

7
---

MRE 7

8
---

MRE 8

9
---

MRE 9

10
----

MRE 10

11
----

MRE 11

12
----

MRE 12

\*

B.11

MREPR

**b SI NON, pourquoi ?** (Une seule réponse).

1. A passé un concours de recrutement dont il attend le résultat .....
2. A passé un test, un entretien, dont il attend une réponse .....
3. A pris, avant ce mois, des dispositions pour s'établir à son compte et attend le résultat de ses démarches .....
4. A suspendu momentanément ses recherches (maladie, etc...) .....
5. Attend que l'ANPE lui fournisse une offre .....
6. Attend de trouver une offre qui lui convienne .....
7. Ne cherche plus d'emploi (par exemple, pense qu'il n'a aucune chance, ou qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans la région ou dans son domaine de compétence) .....

1
2
3
4
5
6
7

NONMRE



RAPPEL

**POUR TOUS CEUX QUI RÉPONDENT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE B.**

**B 11**

**M... peut-il commencer à travailler immédiatement ?** (dans un délai inférieur à 15 jours).

Oui .....  
Non .....

1
2

DISPO

B.12

**SI NON pourquoi ?**

1. Termine ses études .....
2. En stage (FPA par exemple), en formation postsecondaire .....
3. Service national .....
4. A un emploi qu'il ne peut quitter immédiatement, doit effectuer un préavis ou aller jusqu'à la fin d'un contrat à durée déterminée, doit être licencié dans un délai supérieur à 15 jours .....
5. Est malade temporairement (moins d'un mois) .....
6. Grossesse ou congé de maternité .....
7. Doit faire garder un enfant en bas âge .....
8. Autres raisons familiales .....
9. A pris des dispositions pour occuper un emploi qui commencera plus tard ou s'établir à son compte .....
0. Autre raison (longue maladie, accident, préretraite) .....

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

NONDISP

**B 12**

**M... perçoit-il une allocation de chômage ?** (versée par l'ASSEDIC).

Oui .....  
Non .....  
Sans objet (a un emploi) .....

1
2
3

ALC

B.13

B.14

Part. suiv. cochée

**B 13**

Quel a été le dernier versement ?

Montant (en francs) .....

Nombre de jours indemnisés correspondant à ce montant

MFRALC

→ B.15

NBJALC

\*

**B 14**

POUR CEUX QUI NE PERÇOIVENT PAS D'ALLOCATION DE CHÔMAGE

Quelle est la situation de M... ?

1. Ses droits sont épuisés (M... a déjà été indemnisé, mais ne l'est plus aujourd'hui) .....
2. Sa demande d'allocation est en cours de dépôt .....
3. M... a fait une demande d'allocation et attend la décision .....
4. M... va toucher une allocation ; il attend le premier versement .....
5. La demande d'allocation de M... a été rejetée .....
6. M... ne pense pas répondre aux conditions d'ouverture des droits .....
7. Autre situation : Préciser .....

1
2
3
4
5
6
7

ALCN

.....

ALCNPR

**B 15**

M... perçoit-il l'allocation du revenu minimum d'insertion ?

Oui .....

Non .....

1
2

VB15

→ Part. suiv. cochée

**C FORMATION**

**C 1**

POUR CEUX QUI SONT ACTUELLEMENT EN FORMATION (1 en Q.6a)

**a** M... a-t-il repris des études ou une formation après interruption ou est-il en cours d'études initiales ?

• On entend par études initiales les études effectuées sans interruption de plus d'un an (à l'exception du service national et des congés de maternité).

1. Etudes ou formation après interruption .....
2. Etudes ou formation initiales .....

1
2

INIT

**b** Quel type de formation M... suit-il ?

1. M... poursuit des études scolaires ou universitaires .....
2. M... est en apprentissage sous contrat .....
3. M... poursuit d'autres études comprenant une ou des périodes en entreprise, ou suit un stage de formation .....
4. M... suit une autre formation, y compris formation permanente ou dans le cadre du travail .....

1
2
3
4

FOACT

→ C.1d

**c** Combien de temps doit durer l'ensemble du stage ou du programme qui comprend la formation ?

1. Moins d'une semaine .....
2. Une semaine à moins de 1 mois .....
3. Un mois à moins de 3 mois .....
4. 3 mois à moins de 6 mois .....
5. 6 mois à moins d'un an .....
6. Un an ou plus .....

1
2
3
4
5
6

DUFORM

En moyenne, sur toute cette durée, combien d'heures par semaine ce stage ou ce programme occupe-t-il M... ?

• Inscrive SP si M... ne sait pas

.....

HPFORM

Et la formation seule, combien représente-t-elle ? (en heures par semaine également) .....

• Inscrive SP si M... ne sait pas

.....

HCFORM

**d** Quelle est la formation suivie par M... ? (Voir carte)

niveau

.....

FORMCL

FORM

spécialité (sauf pour l'enseignement général)

.....

SPECL

SPE

→ Part. suiv. cochée   
C.2, C.3 ou plus loin

C1  
 C2  
 C3



**D 3****A la suite de quelle circonstance M... a-t-il cessé son activité ?**

01. Fin d'emploi à durée limitée .....  
 02. Licenciement .....  
 03. Démission .....  
 04. Preretraite (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise) .....  
 05. Retraite, cessation d'une activité non salariée .....  
 06. Cessation d'activité pour raisons de santé ou d'invalidité .....  
 07. Cessation d'activité pour raisons personnelles (familiales, études...) .....  
 08. Appel au service national .....  
 09. Autre raison .....

01
02
03
04
05
06
07
08
09

CIRCA

**D 4****En quelle année M... avait-il commencé à travailler pour l'entreprise (la société) qui l'employait ou qu'il dirigeait ?**

19   Part. suiv. cochée

**CODE PAYS****PRÉSENTATION ALPHABÉTIQUE**

- 11 Algérie  
 22 Allemagne  
 28 Angleterre  
 42 Autriche  
 23 Belgique  
 15 Cambodge  
 51 Canada  
 27 Danemark  
 31 Espagne  
 51 Etats-Unis  
 28 Grande-Bretagne  
 29 Grèce  
 24 Hollande  
 26 Irlande  
 21 Italie  
 15 Laos  
 25 Luxembourg  
 13 Maroc  
 46 Norvège  
 24 Pays-Bas  
 43 Pologne  
 32 Portugal  
 28 Royaume-Uni  
 47 Suède  
 41 Suisse  
 12 Tunisie  
 45 Turquie  
 15 Vietnam  
 44 Yougoslavie  
 48 Autres pays européens  
 14 Autres pays d'Afrique  
 52 Autres pays d'Amérique  
 60 Autres pays ou apatrides

**PRÉSENTATION ANALYTIQUE**

- 11 Algérie  
 12 Tunisie  
 13 Maroc  
 14 Autres pays d'Afrique  
 15 Vietnam, Cambodge, Laos  
 21 Italie  
 22 Allemagne  
 23 Belgique  
 24 Pays-Bas  
 25 Luxembourg  
 26 Irlande  
 27 Danemark  
 28 Royaume-Uni  
 29 Grèce  
 31 Espagne  
 32 Portugal  
 41 Suisse  
 42 Autriche  
 43 Pologne  
 44 Yougoslavie  
 45 Turquie  
 46 Norvège  
 47 Suède  
 48 Autres pays européens (y compris URSS)  
 51 Etats-Unis, Canada  
 52 Autres pays d'Amérique  
 60 Autres pays ou apatrides

**E ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE**

Pour toutes les personnes non enquêtées l'année précédente (1<sup>re</sup> enquête dans l'aire ou MOB = 2 à la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> enquête).

**E 1**

- a POUR CEUX QUI SONT NÉS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE OU DANS LES DOM - TOM, quel est le département de naissance de M... ? (Voir code au verso) .....  
 b POUR CEUX QUI SONT NÉS HORS DE FRANCE, quel est le pays de naissance de M... ? (Voir code ci-contre) .....

DEPNAI

Filtre suivant



PNAI




• SI LE PÈRE DE M... (ou à défaut sa mère ou son tuteur ou son père adoptif) FAIT PARTIE DU MÉNAGE ET SI M... EST EN COURS D'ÉTUDES INITIALES (2 en C.1a)

INDIQUER LE NUMÉRO INDIVIDUEL DE SON PÈRE (ou mère, ou tuteur ou père adoptif)

NOIPP

Partie F

• DANS LES AUTRES CAS → E.2

**E 2**

À L'ÉPOQUE OÙ M... A CESSÉ DE FRÉQUENTER RÉGULIÈREMENT L'ÉCOLE OU L'UNIVERSITÉ :

- Si M... est actuellement en cours d'études, décrire la profession actuelle de son père.
- Si le père de M... était décédé ou inconnu, décrire la profession de sa mère, de son tuteur ou de son père adoptif.
- Si, à l'époque, le père de M... était retraité, décrire sa profession avant son départ en retraite.

- a Quelle était la profession du père (ou de la mère ou du tuteur ou du père adoptif) de M... ?


CSPPCL

- b Le père (ou à défaut la mère ou le tuteur ou le père adoptif) de M... travaillait-il :

1. A son compte (artisan, commerçant, profession libérale) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salarié .....  
 2. Comme salarié de l'Etat ou des collectivités locales .....  
 3. Comme autre salarié .....

1
2
3

Partie F

STPP

Nombre de salariés permanents si le père de M... était à son compte :

1. Aucun salarié .....  
 2. 1 à 9 salariés .....  
 3. 10 salariés et plus .....

1
2
3

Partie F

NSEPP

**CODE PAYS**

**PRÉSENTATION ALPHABÉTIQUE**

- 11 Algérie
- 22 Allemagne
- 28 Angleterre
- 42 Autriche
- 23 Belgique
- 15 Cambodge
- 51 Canada
- 27 Danemark
- 31 Espagne
- 51 Etats-Unis
- 28 Grande-Bretagne
- 29 Grèce
- 24 Hollande
- 26 Irlande
- 21 Italie
- 15 Laos
- 25 Luxembourg
- 13 Maroc
- 46 Norvège
- 24 Pays-Bas
- 43 Pologne
- 32 Portugal
- 28 Royaume-Uni
- 47 Suède
- 41 Suisse
- 12 Tunisie
- 45 Turquie
- 15 Vietnam
- 44 Yougoslavie
- 48 Autres pays européens
- 14 Autres pays d'Afrique
- 52 Autres pays d'Amérique
- 60 Autres pays ou apatrides

**PRÉSENTATION ANALYTIQUE**

- 11 Algérie
- 12 Tunisie
- 13 Maroc
- 14 Autres pays d'Afrique
- 15 Vietnam, Cambodge, Laos
- 21 Italie
- 22 Allemagne
- 23 Belgique
- 24 Pays-Bas
- 25 Luxembourg
- 26 Irlande
- 27 Danemark
- 28 Royaume-Uni
- 29 Grèce
- 31 Espagne
- 32 Portugal
- 41 Suisse
- 42 Autriche
- 43 Pologne
- 44 Yougoslavie
- 45 Turquie
- 46 Norvège
- 47 Suède
- 48 Autres pays européens (y compris URSS)
- 51 Etats-Unis, Canada
- 52 Autres pays d'Amérique
- 60 Autres pays ou apatrides

**CODE DÉPARTEMENT**

**France métropolitaine**

Indiquer le numéro minéralogique 01 à 95  
 • mettre 2A ou 2B pour les départements corses  
 • inscrire le numéro actuel pour les départements de Seine et Seine et Oise d'avant 1962.

**DOM - TOM, indiquer :**

- 971 pour la Guadeloupe\*
- 972 pour la Martinique\*
- 973 pour la Guyane\*
- 974 pour la Réunion\*
- 975 pour Saint-Pierre et Miquelon\*
- 98 pour les TOM (Polynésie, Nouvelle Calédonie, etc...).

\* Utiliser le bac en pointillé pour inscrire le troisième caractère du numéro des DOM

- |                            |                            |
|----------------------------|----------------------------|
| 01 AIN                     | 48 LOZÈRE                  |
| 02 AISNE                   | 49 MAINE ET LOIRE          |
| 03 ALLIER                  | 50 MANCHE                  |
| 04 ALPES DE HAUTE PROVENCE | 51 MARNE                   |
| 05 ALPES (HAUTES)          | 52 MARNE (HAUTE)           |
| 06 ALPES MARITIMES         | 53 MAYENNE                 |
| 07 ARDÈCHE                 | 54 MEURTHE ET MOSELLE      |
| 08 ARDENNES                | 55 MEUSE                   |
| 09 ARIÈGE                  | 56 MORBIHAN                |
| 10 AUBE                    | 57 MOSELLE                 |
| 11 AUDE                    | 58 NIEVRE                  |
| 12 AVEYRON                 | 59 NORD                    |
| 13 BOUCHES DU RHÔNE        | 60 OISE                    |
| 14 CALVADOS                | 61 ORNE                    |
| 15 CANTAL                  | 62 PAS DE CALAIS           |
| 16 CHARENTE                | 63 PUY DE DÔME             |
| 17 CHARENTE MARITIME       | 64 PYRÉNÉES ATLANTIQUES    |
| 18 CHER                    | 65 PYRÉNÉES (HAUTES)       |
| 19 CORRÈZE                 | 66 PYRÉNÉES ORIENTALES     |
| 2A CORSE DU SUD            | 67 RHIN (BAS)              |
| 2B CORSE (HAUTE)           | 68 RHIN (HAUT)             |
| 21 CÔTE D'OR               | 69 RHÔNE                   |
| 22 CÔTES D'ARMOR           | 70 SAÔNE (HAUTE)           |
| 23 CREUSE                  | 71 SAÔNE ET LOIRE          |
| 24 DORDOGNE                | 72 SARTHE                  |
| 25 DOUBS                   | 73 SAVOIE                  |
| 26 DRÔME                   | 74 SAVOIE (HAUTE)          |
| 27 EURE                    | 75 PARIS (VILLE DE)        |
| 28 EURE ET LOIR            | 76 SEINE MARITIME          |
| 29 FINISTÈRE               | 77 SEINE ET MARNE          |
| 30 GARD                    | 78 YVELINES                |
| 31 GARONNE (HAUTE)         | 79 SEVRES (DEUX)           |
| 32 GERS                    | 80 SOMME                   |
| 33 GIRONDE                 | 81 TARN                    |
| 34 HÉRAULT                 | 82 TARN ET GARONNE         |
| 35 ILLE ET VILAINE         | 83 VAR                     |
| 36 INDRE                   | 84 VAUCLUSE                |
| 37 INDRE ET LOIRE          | 85 VENDÉE                  |
| 38 ISÈRE                   | 86 VIENNE                  |
| 39 JURA                    | 87 VIENNE (HAUTE)          |
| 40 LANDES                  | 88 VOSGES                  |
| 41 LOIR ET CHER            | 89 YONNE                   |
| 42 LOIRE                   | 90 BELFORT (TERRITOIRE DE) |
| 43 LOIRE (HAUTE)           | 91 ESSONNE                 |
| 44 LOIRE ATLANTIQUE        | 92 HAUTS DE SEINE          |
| 45 LOIRET                  | 93 SEINE SAINT DENIS       |
| 46 LOT                     | 94 VAL DE MARNE            |
| 47 LOT ET GARONNE          | 95 VAL D'OISE              |

**F SITUATION EN MARS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE**



Pour toutes les personnes non enquêtées l'année précédente (1<sup>re</sup> enquête dans l'aire ou MOB = 2 à la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> enquête).

**F1**

**Résidence de M... en mars de l'année précédente**

1. Dans le même logement qu'actuellement.....
2. Dans un autre logement ordinaire situé dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant.....
3. Dans un autre logement ordinaire situé dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) de France (y compris DOM-TOM).....
4. A l'étranger.....
5. Dans une autre catégorie de logement (foyer, chantier, internat, caserne, cité universitaire, établissement de soins, maison de retraite,...).....

**Pour ceux qui vivaient dans une autre commune de France :**

Indiquer le département où M... résidait en mars de l'année précédente (voir code département ci-contre).....

**Pour ceux qui vivaient à l'étranger :**

Pays (voir code ci-contre).....

1
2
3
4
5

MIG

DRA

PRA

3

**F2**

**Occupation de M... en mars de l'année précédente**

• Se reporter à la Q.2 page 2 pour des précisions de classement à cette question.

1. Travaillait.....
2. Etait chômeur (inscrit ou non à l'ANPE).....
3. Etait étudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré.....
4. Etait militaire du contingent.....
5. Etait retraité ou préretraité.....
6. Etait retiré des affaires.....
7. Etait femme au foyer.....
8. Etait autre inactif.....

1	→ F.3
2	→ F.13
3	→ F.14
4	
5	
6	→ Partie G
7	
8	

FIP



Pour les personnes qui travaillaient un an avant, POSER TOUTES LES QUESTIONS F.3 à F.12, même si elles travaillent aussi à la date de l'enquête (partie A remplie) et déclarent d'emblée que «rien n'a changé».

Cette procédure vous est demandée pour bien saisir tous les mouvements. Les enquêtés ne pensent pas spontanément à toutes les modifications qui sont susceptibles de nous intéresser ; il faut les passer en revue.

**F 3**

• Afin de faciliter l'enregistrement des réponses «en clair», indiquer IDEM plutôt que de réécrire des intitulés identiques à ceux de la partie A.

**a Profession principale. Intitulé précis de profession.**

.....

PCLP

**b SI M... ÉTAIT AGENT DE L'ÉTAT, D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE, D'UN HÔPITAL PUBLIC, D'UN SERVICE PUBLIC (EDF, SNCF, etc), MILITAIRE DE CARRIÈRE, préciser sa classification : corps, grade, etc.**

.....

GRADECLP

**c SI NÉCESSAIRE, éléments complémentaires précisant l'intitulé de profession.**

.....

COMPCLP

**d SI M... ÉTAIT OUVRIER AGRICOLE OU EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer l'orientation des productions agricoles (Voir code page 4)**

SI M... ÉTAIT EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer aussi la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha)

• Pour les exploitations «hors-sol» (superficie nulle ou très faible eu égard à l'importance de l'exploitation), se reporter à l'instruction aux enquêteurs.

OPAP

SUPHP     SUPAP  
Hectares    Ares

\*

1
2

AIDFAMP → F.5

NAIDP → F.10

**F 4**

**M... aidait-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ?** (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale)

Oui, et c'était la profession principale de M.....  
Non .....

SI OUI, numéro individuel de la personne aidée

• Indiquer 00 si cette personne n'habite pas ou n'habite plus le même logement, aujourd'hui

**F 5**

**a M... exerçait-il sa profession :**

1. A son compte (agriculteur, artisan, commerçant, industriel, profession libérale, gérant majoritaire de SARL, gérant libre ou en location-gérance, etc) .....

2. Comme salarié .....

1
2

STP → F.6

**b M... était-il :**

1. Salarié, mais chef de son entreprise .....

2. Salarié de l'Etat ou des collectivités locales .....

3. Autre salarié .....

1
2
3

CHPUBP → F.7

**F 6**

**M... ÉTAIT ÉTABLI À SON COMPTE, OU SALARIÉ MAIS CHEF DE SA PROPRE ENTREPRISE :**

**a Employait-il des salariés ? Combien ?**

• Ne pas compter les apprentis ni les gens de maison ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

1. Aucun salarié .....
2. 1 ou 2 salariés .....
3. 3 à 9 salariés .....
4. 10 salariés et plus .....

1
2
3
4

NSEP

**b Quel était son statut juridique ?**

1. Salarié de sa propre entreprise .....
2. Gérant majoritaire de SARL, gérant libre .....
3. Associé(e) ou coexploitant(e) .....
4. Collaborateur non salarié d'une entreprise .....
5. Autre indépendant ou chef d'entreprise individuelle .....

1
2
3
4
5

INDEPP

→ F.10



**POUR LES SALARIÉS (sauf les salariés chefs de leur propre entreprise)**

**F 7**

**POUR LES SALARIÉS**

**Quelle était la position professionnelle de l'emploi de M... ?**

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé (OS1, OS2, OS3, etc) .....
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, OQ, etc) .....
3. Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale .....
4. Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise .....
5. Technicien, dessinateur, VRP (non cadre) .....
6. Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et autre personnel de catégorie B de la fonction publique .....
7. Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres) .....
8. Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique .....
9. Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique .....
0. Autre cas .....

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

QP

**F 8**

**POUR LES SALARIÉS**

**Quelle était la fonction principale de M... ?**

1. Production, fabrication, chantiers .....
2. Installation, entretien, réglage, réparation .....
3. Nettoyage, gardiennage, travail ménager .....
4. Manutention, magasinage, transports .....
5. Guichet, saisie, standard, secrétariat .....
6. Gestion, comptabilité, fonctions administratives .....
7. Commerce, vente, technico-commercial .....
8. Recherche, études, méthodes, informatique .....
9. Directeur général ou un de ses adjoints directs .....
0. Enseignement, santé, information, autre cas .....

1
2
3
4
5
6
7
8
9
0

FONCTP

**F 9**

**POUR LES SALARIÉS**

**a** M... était-il intérimaire ? (Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire) Oui ..... Non .....

1
2

INTP → F.10

**b** M... était-il :  
 1. Salarié d'un parent qui travaille à son compte .....  
 2. Travailleur à domicile (pour le compte d'une entreprise) .....  
 3. Ni l'un ni l'autre .....

1
2
3

STATP

**c** M... était-il « stagiaire de la formation professionnelle » ou bénéficiaire d'un contrat d'aide à l'emploi (CES, contrat d'adaptation, etc.)

- Non compris les apprentis (classés ci-dessous en **d**)
- Y compris stages d'insertion, de reconversion ou stage destiné aux chômeurs de longue durée.
- Non compris les formations d'entreprise.

Oui ..... Non .....

→ Nature du stage ou du contrat (voir carte) :

.....

STAGECLP

1
2

STJP → F.9 d

1
---

STAGEP → F.10

**d** M... était-il :  
 1. Apprenti sous contrat .....  
 2. En période d'essai .....  
 3. En stage d'entrée dans la profession (avocat stagiaire, expert-comptable stagiaire, etc.) .....  
 4. Aucune de ces situations .....

*
1
2
3
4

DEBP → F.10

**e** M... avait-il un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat saisonnier ?

1. Un contrat saisonnier .....  
 2. Un autre contrat de travail à durée déterminée .....  
 3. Ni l'un ni l'autre .....

1
2
3

DETP

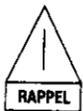
**f** SI M... ÉTAIT SALARIÉ DE L'ÉTAT, D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE (réponse 2 en F.5b), quel était son statut ?

1. Fonctionnaire ou agent titulaire .....  
 2. Fonctionnaire stagiaire, fonctionnaire-élève .....  
 Agent de l'Etat ou d'une collectivité locale non titulaire :  
 3. Contractuel (sans limitation de durée) .....  
 4. Contractuel (pour une durée limitée), auxiliaire, vacataire, pigiste .....  
 5. Autre salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale .....

1
2
3
4
5

TITP

POUR TOUTES LES PERSONNES QUI TRAVAILLAIENT (1 en F.2)



**F 10**

**ÉTABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc. que M... dirigeait s'il était à son compte. ÉTABLISSEMENT qui employait M... s'il était salarié (ou s'il aidait un membre de sa famille dans son travail).**

**a** Raison sociale, sigle, enseigne commerciale, nom :

- SI LA RAISON SOCIALE, LE SIGLE, L'ENSEIGNE COMMERCIALE, LE NOM EST LE MÊME QUE CELUI INDIQUÉ EN PARTIE A, cocher .....
- S'il s'agit du nom d'un exploitant individuel, indiquer M, Mme, Mlle .....

.....

NOMETAP

1
---

NRSID → Filtre suivant



- POUR CEUX QUI TRAVAILLAIENT HORS DE FRANCE, PAYS (Voir code pays page 22) ..... → F.10c
- POUR CEUX QUI ÉTAIENT AGRICULTEURS OU DANS LES SERVICES DOMESTIQUES (femme de ménage, nourrice,...) → F.10c
- SINON, INDIQUER L'ADRESSE PRÉCISE DE L'ÉTABLISSEMENT → F.10b

1
---

PETAP → F.10c

**b** SI L'ADRESSE EST LA MÊME QUE CELLE INDIQUÉE EN PARTIE A, cocher :

1
---

ADIDP → F.10c

Département .....

1
---

DEPETAP

Commune .....

1
---

ARETAP (arrond. pour Paris, Lyon, Marseille)

• Les renseignements qui ne trouvent pas place dans le cadre «voie» seront indiqués dessous en complément d'adresse

N° ..... bis ou ter ..... Type de voie .....  
NUMP BISP (rue, impasse, boulevard, etc...)

Nom de la voie (indiquer absolument le dernier mot sans l'abrégé)

.....

VOIEP

Complément d'adresse : (éventuel)

.....

ADCOMPP

**c** Activité de cet établissement.

- Ecrire IDEM s'il n'y a pas de changement par rapport à la partie A.

.....

ACTCLP

**d** En quelle année M... avait-il commencé à travailler pour l'ENTREPRISE (la société) qui l'employait (ou qu'il dirigeait) ?

19
----

ANCAP

**F 11**

A remplir directement par l'enquêteur, d'après les réponses aux questions précédentes, ou en demandant un complément d'information.

Cocher la case se rapportant à la situation de M... il y a un an.

- 10. M... avait une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail, congé de maternité, de maladie) ..... M... n'avait pas d'activité professionnelle effective car il était :  
 20. En arrêt de travail de plus de un an (longue maladie, accident) .....  
 21. Elève-fonctionnaire .....  
 22. Stagiaire en formation (FPA, stage de préparation à l'emploi, stage FNE ou modulaire pour chômeur de longue durée,...) .....  
 23. En dispense d'activité ou en congé de conversion .....

10
20
21
22
23

AHDP

→ Partie G

**F 12**

Dans sa profession principale, M... travaillait-il ?

- 1. A temps complet .....
- 2. A temps partiel .....

1
2

TPP

→ Partie G



**POUR CEUX QUI ÉTAIENT CHÔMEURS (2 en F.2)**

**F 13 a** A la suite de quelle circonstance M... était-il au chômage ?

- 01. Après avoir terminé (ou pendant qu'il terminait) ses études .....
- 02. Après avoir terminé (ou pendant qu'il terminait) son service national .....
- 03. Après avoir terminé un stage .....
- 04. Après avoir quitté ou perdu un emploi d'intérim .....
- 05. Après avoir quitté ou perdu un emploi à durée limitée .....
- 06. Après avoir quitté ou perdu un emploi occasionnel .....
- 07. Après avoir perdu son emploi : licenciement collectif ou suppression d'emploi .....
- 08. Après avoir perdu son emploi : licenciement individuel .....
- 09. Après avoir démissionné, y compris pour suivre ou se rapprocher de son conjoint, pour d'autres raisons familiales ou pour raison de santé .....
- 10. Après avoir pris sa retraite .....
- 11. Avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc) .....
- 12. N'avait jamais travaillé .....
- 13. Autre cas .....

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13

CREP

**b** Quelle était sa situation

- 1. M... cherchait un emploi, une situation .....
- 2. M... ne cherchait pas (ou plus) d'emploi .....

1
2

DREIP

→ Partie G

\*



**POUR CEUX QUI ÉTAIENT ÉTUDIANTS, ÉLÈVES STAGIAIRES NON RÉMUNÉRÉS (3 en F.2)**

**F 14 a** M... avait-il repris des études ou une formation après interruption ou suivait-il des études initiales ?

• On entend par études initiales les études effectuées sans interruption de plus d'un an (à l'exception du service national et des congés de maternité).

- 1. Etudes ou formation après interruption .....
- 2. Etudes ou formation initiales .....

1
2

INITP

**b** Quel type de formation M... suivait-il ?

- 1. M... poursuivait des études scolaires ou universitaires .....
- 3. M... poursuivait d'autres études comprenant une ou des périodes en entreprise, ou suivait un stage de formation .....
- 4. M... suivait une autre formation y compris formation permanente ou dans le cadre du travail .....

1
---

3
---

4
---

FOACTP

**c** Quelle était la formation suivie par M... ? (Voir carte)

niveau

FORMCLP

(Sauf pour l'enseignement général)

spécialité

SPECLP

FORMP

SPEP

→ Partie G

**G CALENDRIER D'ACTIVITÉ**



**POUR TOUS** • Pour les personnes de 75 ans ou plus, la partie G est facultative

Noter la situation principale au cours de chacun des 12 mois.  
Dans la dernière colonne, noter la situation actuelle.

Numéro de la ligne	Année précédente												Année en cours	
	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	Date enquête	
1.	<input type="checkbox"/>													
2.	<input type="checkbox"/>													
3.	<input type="checkbox"/>													
4.	<input type="checkbox"/>													
5.	<input type="checkbox"/>													
6.	<input type="checkbox"/>													
7.	<input type="checkbox"/>													
8.	<input type="checkbox"/>													

Cocher une seule case correspondant à la situation principale.

**I FIN DE L'INTERVIEW**

**Qui a répondu au questionnaire ?**

- 1. La personne elle-même
- 2. Une autre personne du ménage

RDQ

**Conditions de l'entrevue**

(Voir instruction)

ENTR

→ personne suivante ?

TRANCHE

moins de 2 500 F .....	A
de 2 500 à moins de 5 000 F .....	B
de 5 000 à moins de 7 500 F .....	C
de 7 500 à moins de 10 000 F .....	D
de 10 000 à moins de 12 500 F .....	E
de 12 500 à moins de 15 000 F .....	F
de 15 000 à moins de 20 000 F .....	G
de 20 000 à moins de 30 000 F .....	H
de 30 000 à moins de 50 000 F .....	I
50 000 F et plus .....	J

NIVEAU DE LA FORMATION EN COURS (questions C1 et F14)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- 02 Etudes primaires  
du cours préparatoire (CP) au cours moyen 2ème année (CM2)  
y compris alphabétisation, apprentissage du français

ENSEIGNEMENT GENERAL SECONDAIRE

1er cycle (le plus souvent en collège)

- 11 6ème, 5ème  
12 4ème d'enseignement général  
13 4ème technologique (en collège ou en lycée professionnel)  
14 3ème d'enseignement général  
15 3ème technologique (en collège ou en lycée professionnel)

2ème cycle (en lycée) préparant aux baccalauréats A, B, C, D, D', E

- 16 2nde générale ou technologique, 1ère préparant aux baccalauréats  
A, B, S, E  
17 Terminales préparant aux baccalauréats A, B, C, D, D', E

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL COURT

- 20 Enseignement spécial : SES, classes-ateliers, autres écoles  
d'enseignement spécial de niveau non précisé  
*Une formation dans l'enseignement spécial d'un niveau plus  
élevé doit être classée dans le niveau correspondant*  
21 Classe pré-professionnelle de niveau (CPPN), de pré-appren-  
tissage (CPA), préparation au certificat d'éducation profession-  
nelle

Apprentissage conduisant au CAP (ou au CAPA), au BEP (ou au  
BEP A), effectué en relation avec un centre de formation d'appren-  
tis (CFA)

- 22 Première année d'apprentissage  
23 Année terminale d'apprentissage

Préparation en 3 ans d'un CAP (ou du CAPA), sauf par l'apprentis-  
sage en CFA

- 24 4ème, 3ème préparatoire  
25 Année terminale de CAP

Préparation d'un CAP en 2 ans, d'un BEP (ou du BEP A), sauf par  
l'apprentissage en CFA

- 26 1ère année de CAP en 2 ans ou de BEP  
27 2ème année (année terminale) de CAP en 2 ans ou de BEP

Autre enseignement technique ou pré-professionnel court  
*par exemple préparation de diplômes sociaux tels que aide soi-  
gnante, auxiliaire de puériculture, travailleuse familiale*  
y compris préparation de diplômes de l'AFPA de niveau CAP ou BEP

- 28 Année(s) préparatoire(s) avant année terminale  
29 Année terminale

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL LONG

Préparation d'un brevet de technicien (BT ou BTA), d'un baccalauréat de technicien (F, G, H)

- 16 2nde générale ou technologique  
31 1ère technologique (préparant à un brevet de technicien ou à un baccalauréat de technicien : F, G, H)  
32 Année terminale (préparant à un brevet de technicien ou à un baccalauréat de technicien : F, G, H)

Préparation d'un baccalauréat professionnel

- 33 1ère année préparatoire à un bac professionnel  
34 2ème année (terminale) préparant à un bac professionnel

Autre enseignement technique ou professionnel long (de niveau baccalauréat de technicien...)

y compris préparation d'un brevet professionnel (BP), d'un diplôme de moniteur éducateur, d'une capacité en droit.  
y compris préparation d'un brevet de maîtrise, d'un diplôme de l'AFI 2ème degré

- 35 Année(s) préparatoire(s)  
36 Année terminale

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR OU TECHNIQUE SUPERIEUR

- 41 1er cycle en université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles, 1ère année d'IUT

- 42 Préparation d'un DUT en IUT ou préparation d'un (section de techniciens supérieurs STS)

- 43 Autres formations de technicien supérieur ou de niveau équivalent  
*par exemple dans une école juridique, commerciale ou d'applications, 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat direction (sauf BTS)*  
y compris recyclage pour cadres, cours du CNAM de niveau technicien supérieur

- 44 Formation conduisant à un diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé

- 45 Cycle de formation des instituteurs

- 46 2ème cycle en université (préparation d'une licence ou d'une maîtrise) ou en IUT

- 47 3ème cycle en université (préparation d'un DES, DEA, d'un doctorat y compris doctorat en médecine, d'un diplôme de chirurgien-dentiste CAPES, CAPET, de l'agrégation)  
y compris toute formation pédagogique de niveau professionnel

- 48 Formation dans une école d'ingénieur, dans une grande école y compris préparation d'un diplôme d'études complètes supérieures (DECS), du diplôme d'avocat (CAPA), du diplôme d'études comptables, 2ème cycle des écoles de notariat y compris cours du CNAM de niveau ingénieur

ENSEIGNEMENT GENERAL (PRIMAIRE OU SECONDAIRE)		ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
NIVEAU (NEG)	DIPLOME (DIEG)	NIVEAU (NET)
00 N'a jamais fait d'études	00 Sans diplôme	00 Pas d'études techniques
02 Etudes primaires y compris alphabétisation, apprentissage du français	02 Certificat d'études primaires (CEP), di- plôme de fin d'études obligatoires (DFEO)	ENSEIGNEMENT COURT
1er cycle, sauf enseignement technique		20 Enseignement spécial : SES, classes-ate- lier, autres écoles de niveau non précisé (1)
11 6ème, 5ème		21 Classe pré-professionnelle de niveau (CPPN), de pré-apprentissage (CPA), pré- paration au certificat d'éducation pro- fessionnelle
12 4ème d'enseignement général		22 Première(s) année(s), sauf l'année termi- nale, préparant au CAP (ou au CAPA) ou au BEP (ou au BEPA), ou à un diplôme d'un niveau équivalent y compris pre- mière(s) année(s) d'apprentissage
13 4ème d'enseignement technologique		23 Année terminale d'apprentissage effec- tuée en relation avec un centre de forma- tion d'apprentis (CFA) et préparant au CAP (ou au CAPA), ou au BEP (ou au BEPA), ou année terminale préparant à l'examen de fin d'apprentissage artisa- nal (EFAA)
14 3ème d'enseignement général		25 Année terminale du CAP (ou du CAPA), sauf année terminale d'apprentissage.
15 3ème d'enseignement technologique	15 Brevet d'études du 1er cycle (BEPC), brevet des collèges	27 Année terminale du BEP (ou du BEPA), sauf année terminale d'apprentissage.
2ème cycle, sauf enseignement technique		29 Année terminale d'un autre enseigne- ment court. Par exemple, préparant à un diplôme social (aide soignante, auxiliaire de puériculture, travailleuse familiale), ou agri- cole (BAA, BPA), sauf CAPA ou BEPA, y compris année terminale préparant à un diplôme de l'AFPA de niveau CAP ou BEP
16 2nde et 1ère (sauf celles préparant aux baccalauréats de technicien : F, G, H ; aux brevets de techniciens, clas- sés en 31)	16 Baccalauréat 1ère partie ou proba- toire, certificat de fin d'études se- condaires (CFES)	ENSEIGNEMENT LONG
17 Terminales (sauf celles préparant aux baccalauréats de technicien : F, G, H ; aux brevets de techniciens clas- sés en 32)	17 Baccalauréat séries A à E, ou baccalau- réat 2ème partie	31 2nde ou 1ère technique ou technologique (avant l'année terminale) y compris 1ère préparatoire préparant au baccalauréat professionnel
18 Etudes primaires supérieures	18 Brevet élémentaire (BE), brevet d'en- seignement primaire supérieur (BEPS)	32 Année terminale préparant à un brevet de technicien ou un baccalauréat de technicien : F, G, H
19 Préparation au brevet supérieur	19 Brevet supérieur (BS)	34 Année terminale préparant au baccalau- réat professionnel
		36 Année terminale préparant à un autre diplôme du niveau de baccalauréat de technicien y compris année terminale pré- parant au brevet professionnel (BP), au di- plôme de moniteur-éducateur, année préparant à la capacité en droit
		39 Etudes préparant à un brevet d'enseigne- ment agricole (BEA), commercial (BEC), hôtelier (BEH), industriel (BEI), social (BES), à un brevet d'agent technique agricole
		(1) Une formation dans l'enseignement spécial d'un niveau plus élevé devrait être classée avec le niveau correspondant

OU PROFESSIONNEL	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (ou SUPERIEUR TECHNIQUE)	
DIPLOME (DIET)	NIVEAU (NES)	DIPLOME (DIES)
00 Aucun diplôme technique ou profes- sionnel	00 Pas d'études supérieures	00 Aucun diplôme supérieur
21 Certificat d'éducation profession- nelle	41 1er cycle en université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles	41 Diplôme universitaire du 1er cycle (sauf DUT) : propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM...
23 CAP (ou CAPA), ou BEP (ou BEPA) obtenu par l'apprentissage (effectué en relation avec un CFA, examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA))	42 Préparation d'un DUT dans un IUT ou préparation d'un BTS dans une section de techniciens supérieurs (STS)	42 DUT (diplôme universitaire de technologie), BTS (brevet de technicien supérieur)
25 CAP (ou CAPA) obtenu en dehors de l'apprentissage	43 Autres formations de techniciens su- périeurs ou de niveau équivalent : par exemple, dans une école juridique, commerciale ou d'arts appliqués ; 1er cycle des écoles de notariat, se- crétariat de direction (sauf BTS). y compris recyclage pour cadres, cours du CNAM de niveau technicien supérieur	43 Diplômes de niveau technicien supérieur (sauf DUT ou BTS) d'une école juridique, commerciale, d'arts appliqués, y compris 1er cycle des écoles de nota- riat, secrétariat de direction, écoles ou instituts de technicien supérieur (marine marchande, radiologie, analyses médi- cales...) y compris diplôme du CNAM du niveau technicien supérieur
27 BEP (ou BEPA) obtenu en dehors de l'apprentissage	44 Formation conduisant à un diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions so- ciales : sage-femme, infirmière, kiné- sithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé	44 Diplôme des professions de la santé (hors celle de médecin) et des professions so- ciales : sage-femme, infirmière, kiné- sithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé
29 Autres diplômes de niveau CAP ou BEP : par exemple - diplômes so- ciaux (aide soignante, auxiliaire de pué- riculture, travailleuse familiale) diplômes agricoles (BAA, BPA) sauf CAPA et BEPA classés ci-dessus y compris diplômes de l'AFPA de niveau CAP ou BEP	45 Cycle de formation des instituteurs	45 Certificat d'aptitude pédagogique, certi- ficat de fin d'études normales (CFEN) y compris diplôme de maître d'éduca- tion physique
32 Brevet de technicien (BT, BTA) ou baccalauréat de technicien : séries F, G, ou H	46 2ème cycle en université (préparation d'une licence ou d'une maîtrise)	46 Diplôme universitaire du 2ème cycle (li- cence, maîtrise)
34 Baccalauréat professionnel	47 3ème cycle en université (préparation d'un DES, DEA, d'un doctorat, y compris doctorat en médecine, du di- plôme de chirurgien-dentiste, ... du CAPES, CAPET, de l'agrégation) y compris toute formation pédagogique de niveau professeur	47 Diplôme universitaire du 3ème cycle (DES, DEA, doctorat, y compris méde- cine, diplôme de chirurgien-dentiste, CAPES, CAPET, agrégation)
36 Autre diplôme du niveau de bac de technicien y compris brevet profes- sionnel (BP), diplôme de moniteur- éducateur, élève breveté des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, brevet supérieur d'enseignement commer- cial (BSEC), capacité en droit, brevet de maîtrise, diplôme de l'AFPA du 2ème degré	48 Formation dans une école d'ingénieur ou dans une grande école, y compris préparation d'un diplôme d'études comptables supérieures (DECS), du diplôme d'avocat (CAPA), du diplôme d'expert-comptable, 2ème cycle de notariat y compris cours du CNAM de niveau ingénieur	48 Diplôme d'une grande école ou école d'ingénieur (non citée ci-dessous), y compris d'études comptables supé- rieures (DECS), d'avocat (CAPA), d'ex- pert-comptable, de 2ème cycle de notariat y compris diplôme d'ingénieur du CNAM
39 Brevet d'enseignement agricole (BEA), commercial (BEC), hôtelier (BEH), industriel (BEI), social (BES), brevet d'agent technique agricole	49 Diplôme de l'une des grandes écoles suivantes : Centrale, Ecole de l'Air, Ecole de la Magistrature, ESSEC, ENA, ENGREP, ENSAE 1ère division, Génie maritime, HEC, INA ("Agro"), Mines, Navale, Normale su- périeure, Polytechnique, Ponts, Saint-Cyr, Sciences po Paris, Sup-aéro, Télécom	

**SPECIALITE DES FORMATIONS EN 47 GROUPES**  
Voir aussi l'index alphabétique, dans l'instruction résumée en annexe 2

- |  |   |
|--|---|
| <p>1 Agriculture, élevage, forestage<br/><i>jardinier, paysagiste, horticultrice</i></p> <p>2 Pêche, navigation maritime et fluviale</p> <p>3 Mines et carrières (extraction), travail des pierres<br/><i>géologie</i></p> <p>4 Génie civil, travaux publics, topographie<br/><i>géomètre, métreur</i></p> <p>5 Construction en bâtiment<br/><i>maçonnerie</i></p> <p>6 Couverture, plomberie, chauffage<br/><i>génie climatique</i></p> <p>7 Peinture en bâtiment, peinture industrielle</p> <p>8 Production et première transformation des métaux : fonderie<br/>laminage, moulage<br/><i>métallurgie</i></p> <p>9 Forge, chaudronnerie, constructions métalliques, formations<br/>connexes<br/><i>carrosserie, chaudronnerie, serrurerie, soudure</i></p> <p>10 Mécanique générale et de précision, travail sur machines-ou-<br/>tils, automatismes<br/><i>réparation d'équipements, de voitures, ajustage, fraisage,<br/>tournage, horlogerie, aéronautique, construction mécani-<br/>que, robotique</i></p> <p>11 Electricité, électrotechnique, électromécanique</p> <p>12 Electronique<br/><i>maintenance radio, télécommunications</i></p> <p>13 Verre et céramique<br/><i>opticien lunetier</i></p> <p>14 Photographie, industries graphiques (photogravure, composi-<br/>tion, impression)<br/><i>photographie, cinéma, audio-visuel, graphisme</i></p> <p>15 Papier et carton (fabrication, transformation, brochage, reliure)</p> <p>16 Chimie, physique, biochimie, biologie, production chimique<br/><i>sciences naturelles</i></p> <p>17 Boulangerie, pâtisserie</p> <p>18 Abattage, travail des viandes<br/><i>boucherie, charcuterie</i></p> <p>19 Autres spécialités de l'alimentation (transformation préparation)<br/><i>cuisinier, glacier</i></p> <p>20 Textiles : peignage, filature, tissage, bonneterie, textiles arti-<br/>ficiels et synthétiques, apprêt, blanchiment, teinture</p> <p>21 Habillement, travail des étoffes ; coupe, couture, broderie,<br/>lingerie, confection de vêtement, fourrure, chapellerie, tapis-<br/>serie, matelasserie</p> <p>22 Travail des cuirs et peaux, tannerie, mégisserie, peletterie,<br/>corroierie, cordonnerie, sellerie, maroquinerie, fabrication<br/>industrielle de la chaussure</p> <p>23 Travail du bois : menuiserie, ébénisterie, charonnage tonnel-<br/>lerie, autres spécialités du bois<br/><i>agencement de locaux</i></p> <p>24 Conducteurs d'engins terrestres : engins de chantiers, de le-<br/>vage, de transport et machines agricoles<br/><i>déménagement</i></p> <p>25 Autres formations des secteurs primaire et secondaire (conduc-<br/>teur de fours, de chaudières, manutention, etc ...)</p> | <p>26 Dessinateurs du bâtiment et des travaux publics</p> <p>27 Dessinateurs industriels</p> <p>28 Organisation du travail, gestion et contrôle de la production</p> <p>29 Techniques administratives ou juridiques appliquées</p> <p>30 Secrétariat, dactylographie, sténographie<br/><i>bureautique</i></p> <p>31 Techniques financières ou comptables, mécanographie<br/>comptable<br/><i>actuariat, banque, assurances, expertise-comptable</i></p> <p>32 Traitement électromécanique et électronique de l'informa-<br/>tion<br/><i>informatique (sauf informatique industrielle → 10)</i></p> <p>33 Commerce et distribution<br/><i>vente, immobilier, moniteur d'auto-école, fleuriste,<br/>libraire, métiers sédentaires des transports</i></p> <p>34 Information, documentation, relations publiques<br/><i>tourisme, journalisme, publicité</i></p> <p>35 Enseignement, animation à caractère éducatif<br/><i>sciences de l'éducation</i></p> <p>36 Arts et arts appliqués, esthétique industrielle<br/><i>architecture, bijouterie, spectacles, danse, dessin publici-<br/>taire, maquetiste, musique</i></p> <p>37 Santé, secteur para-médical, services sociaux<br/><i>y compris pharmacien, psychologue, vétérinaire</i></p> <p>38 Soins personnels<br/><i>métiers de la coiffure, esthéticienne</i></p> <p>39 Services dans l'hôtellerie et les collectivités<br/>pressing, restauration</p> <p>40 Arts ménagers</p> <p>41 Surveillance, sécurité<br/>police, armée, marine d'Etat, pompiers</p> <p>42 Formations aux fonctions d'encadrement</p> <p>43 Formations littéraires et linguistiques<br/><i>études classiques, français, histoire, géographie, philoso-<br/>phie, langues, interprétariat</i></p> <p>44 Formations économiques, commerciales, juridiques géné-<br/>rales ou en gestion des collectivités publiques ou des entre-<br/>prises<br/><i>droit, gestion, management, marketing, sciences politiques</i></p> <p>45 Formations générales en sciences ou techniques indus-<br/>trielles<br/><i>mathématiques, recherche scientifique sai, technologie sai<br/>(sauf physique, chimie → 16)</i></p> <p>46 Préformations, formations générales à finalité profession-<br/>nelle<br/><i>éducation physique, sports, alphabétisation</i></p> <p>47 Autres formations non regroupées ci-dessus<br/><i>culture générale</i></p> |
|--|---|

INSEE.F232.0335.92.0.

**STAGES ET CONTRATS D'AIDE A L'EMPLOI**  
**QUESTIONS A.7c ET F.9c**

(voir instruction, annexe 1)

**STAGES :** (La personne est "stagiaire de la formation professionnelle").

- 10 - Stage de formation en alternance.  
pour jeunes de 16 à 25 ans.  
(Action de formation alternée, Action qualifiante du CFI jeunes).
- 11 - Stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP).
- 12 - Action d'insertion et de formation (AIF).  
pour chômeurs et femmes, cadres, handicapés en difficulté.  
(Stage modulaire de réinsertion en alternance, AMIF, SRA, FNE-CLD).  
(Action d'insertion sociale et professionnelle, FNE - FI).  
(FNE - Cadres), (FNE - Femmes)  
(Stage de rééducation professionnelle).
- 13 - Programme Paque  
Préparation au CFI pour les 16-25 ans
- 15 - Stage d'accès à l'emploi.  
(stage de mise à niveau)
- 16 - Stage de reclassement professionnel (SRP).  
pour chômeurs récents et expérimentés  
(stage de conversion).
- 17 - Stage de formation continue ou de qualification professionnelle.  
(par l'AFPA ou autre organisme de formation).

**CONTRATS D'AIDE A L'EMPLOI :** (la personne est salariée sous contrat, payée par l'employeur).

- 21 - Contrat Emploi - Solidarité, (CES).  
(TUC, PIL, AIG-RMI)
- 22 - Contrat de Retour à l'Emploi (CRE).  
(contrat de réinsertion en alternance : CRA)  
(contrat de rééducation en entreprise ou  
d'adaptation professionnelle pour personne handicapée).
- 23 - Contrat d'Adaptation à l'emploi.  
pour jeunes. (contrat de mission-formation-adaptation).
- 24 - Contrat de Qualification.  
pour jeunes. (contrat de mission-formation-qualification).
- 25 - Contrat d'orientation
- 26 - Contrat local d'orientation

INSEE F232.0334.92.0